

Edito de Roger SERVER

Pour ces tout derniers jours du mandat je me souviens des 13 ans de mon poste de maire et les 21 autres années où aux côtés de Jean-Marie Tissot nous avons œuvré à adapter la commune aux exigences de ce début de XXIème siècle.

Je lisais récemment dans la presse que certains villages n'avaient trouvé aucun candidat pour diriger la commune. C'est désolant mais il faut reconnaître aussi la complexité de la fonction qui suppose des compétences multiples, de la patience, une capacité d'écoute au dessus de la moyenne, une disponibilité importante et une vraie empathie pour ses concitoyens. Quand on a la chance d'avoir une équipe motivée et soudée d'adjoints et de conseillers cela aide grandement à prendre des décisions judicieuses. De même quand le maire est entouré de fonctionnaires territoriaux, dont je salue ici la compétence et le dévouement, cela facilite les choses. Cependant je ne sais si les habitants se doutent du nombre de réunions de commissions, de syndicats, de bureaux, assemblées communautaires entre autres qui s'ajoutent à la fonction communale du maire. Certains jours ce sont ainsi deux ou trois réunions où il faut écouter, réfléchir, trancher et voter. La période des budgets est particulièrement dense et on doit décider de dépenses d'investissement parfois lourdes qui demandent des arbitrages qui satisfont les uns et déçoivent évidemment les autres. L'Etat par nature est tatillon et compliqué même si généralement les administratifs sont complaisants et de bonne volonté. Bien sûr le maire ne travaille pas tout seul mais sa signature l'engage très souvent et la commune avec. Capitaine du navire il a souvent des états d'âme qui perturbent son sommeil. Mais ne nous lamentons pas trop, la fonction à la tête d'une équipe est intéressante et donne l'impression d'être utile à la collectivité. Chacun après juge en conscience si le résultat correspond à l'attente générale.

HOMMAGE à Marguerite ARON

A l'occasion du 70ème anniversaire de la déportation à Auschwitz de cette enseignante, solesmienne d'adoption, le 26 janvier 1944 par les sbires du régime nazi, la commune a voulu marquer cet événement douloureux. En présence d'élus, du Très Révérend Père Abbé, d'amis, de responsables associatifs, du délégué honoraire départemental M. Caffieri et l'aimable participation de l'harmonie de nos amis d'Auvers-le-Hamon, une gerbe a été déposée simultanément par le Souvenir Français et le maire devant le logis Saint-Paul et la plaque commémorative de la rue Jules-Alain. Chacun s'est recueilli en souvenir de cette déportée qui, avec 1500 autres personnes du convoi n° 68, ont rejoint depuis Drancy ce camp de la mort le 13 février 1944 pour être rapidement dirigées vers la chambre à gaz. Marguerite Aron avait 71 ans.

LE PARATONNERRE EST INSTALLÉ

Il existait un paratonnerre sur le clocher de l'abbatiale mais qui n'a pas protégé notre église lors du gros orage du 8 juin 2013. Aussi nous avons fait installer un paratonnerre sur l'édifice paroissial par une entreprise spécialisée. Ainsi la foudre ne devrait plus tomber sur la commune !



LE REPAS DES ASSOCIATIONS



Cette traditionnelle rencontre annuelle qui regroupe autour d'un repas, l'ensemble des membres du milieu associatif solesmien a tenu ses promesses avec 163 participants à la salle des fêtes. La projection par les sections photos et informatique d'un intéressant diaporama sur la journée médiévale de juin dernier a rappelé à chacun la fête conviviale à laquelle avait participé en famille le maire de Solesmes Nord, Serge Machepy.

LA ROUTE DE CHAILLOT VA ETRE TERMINEE EN 2014

Avec l'appui des services techniques de la Communauté de Communes, la deuxième partie de l'aménagement de la route de Chaillot a été votée par le Conseil municipal et les travaux auront lieu en milieu d'année. Ainsi les trottoirs et le stationnement seront assurés comme le souhaitaient les riverains.

LE CHAUFFAGE ET LA CLIMATISATION DE LA MAIRIE

Après des années de difficultés à cause du mauvais fonctionnement du chauffage et de la climatisation de la mairie qui datent de l'année 2000, des travaux ont eu lieu pour le chauffage et permettent enfin au personnel de travailler dans des conditions normales, les travaux concernant la climatisation étant programmés pour le mois d'avril. Dans le même esprit les radiateurs de la salle Reverdy ont été également changés.

DE NOUVEAUX LAMPADAIRES BIENTOT EN PLACE

Programmés aussi depuis longtemps, et annoncés dans la lettre du maire de décembre 2013, de nouveaux lampadaires vont être mis en place :

- en remplacement des boules du bas de la rue Angevine,
- au milieu du parking de la salle des fêtes.
- 3 lampadaires viendront éclairer d'ici à un mois, l'entrée de Solesmes sur la route départementale 138.

MESURE PRISE EN CAS DE POLLUTION DE L'AIR

En cas de dépassement du seuil d'information et du seuil d'alerte à la pollution en particules fines, il sera interdit de brûler des déchets verts.

EN BREF... EN BREF ... EN BREF ... EN BREF ... EN BRE

TABLETTE NUMERIQUE À LA POSTE

Les responsables de la Poste ont tenu à mettre en place à Solesmes une tablette internet gratuite à usage informatif des clients et des habitants. N'hésitez pas à l'essayer. Elle est là pour vous.

AGENDA

Samedi 29 et dimanche 30 mars :

Expo de la section encadrement de S.L.C. salle Reverdy

Dimanche 25 mai :

Vide-grenier du Comité des Fêtes

Samedi 21 juin :

Fête de la Saint-Jean du Comité des Fêtes

OUVERTURE D'UN INSTITUT DE BEAUTE

au 9 rue Angevine

Sabrina LHOMMEAU et Améline CHEVET

Vous accueillent à

Loumi Institut

☎ 02 43 55 29 94

Site internet : www.loumi.institut.fr

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h 15 à 19 h

Et samedi de 9 h 15 à 13 h

avec ou sans rendez-vous

Fermé le mercredi et le dimanche

Merci à tous pour votre soutien, votre amitié.

Je demeure citoyen de la commune,

même si, c'est vrai,

je ferai quelques séjours tropicaux chaque année.

Roger SERVER